

Saint Pierre, le 29 août 2025

Communiqué de presse :
**Journée mondiale des Troubles du Spectre de l'Alcoolisation
Fœtale :**
Campagne de communication et conférence inter-régionale
Vendredi 5 septembre 2025

À l'occasion de la Journée internationale de prévention des Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF), célébrée chaque 9 septembre, le Centre de Ressources TSAF, co-porté par le CHU de La Réunion et la Fondation Père Favron sous la direction médicale du Pr Bérénice ROY-DORAY, lance plusieurs actions de sensibilisation financées par la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et la Région Réunion.

Créé en 2016, le Centre Ressources TSAF est le seul centre ressources en France dédié spécifiquement à la problématique de l'alcool et de la grossesse.

TSAF : une grande cause de santé publique à La Réunion

- 1 enfant porteur de TSAF naît tous les 2 jours sur l'île.
- 23 % des femmes consomment de l'alcool pendant leur grossesse.
- Le TSAF est la première cause de handicap non génétique et ainsi 100 % évitable.

Qu'est-ce que le TSAF ?

C'est l'ensemble des conséquences de la consommation de boissons alcoolisées chez un futur enfant :

- **conséquences physiques, intellectuelles et comportementales** : Le SAF (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale) concerne 1 naissance sur 1.000 à La Réunion.
- **conséquences uniquement cérébrales, intellectuelles et comportementales** : le TNDLA (Trouble Neuro- Développemental Lié à l'Alcool) concerne au moins 1 naissance sur 100 à La Réunion.

L'alcool est toxique pour le développement du bébé et notamment son cerveau auquel il entraîne des lésions irréversibles, pour toute la vie.

Toute consommation d'alcool est dangereuse :

- Dès l'envie d'avoir un bébé : pour futur papa (car l'alcool est toxique pour les spermatozoïdes) et pour future maman (qui continue à consommer car elle ne sait pas tout de suite qu'elle est enceinte)
- Pendant la grossesse : car l'alcool traverse le placenta et arrive en totalité chez le bébé
- Lors de l'allaitement : car l'alcool passe dans le lait et le cerveau du bébé continue à se fabriquer après la naissance et pendant de nombreuses années

Pour un bébé en bonne santé :



**0 alcool
pour papa et maman**

**dès le projet bébé,
pendant la grossesse
et**

jusqu'à la fin de l'allaitement.

**Une grossesse sans alcool,
c'est une prévention à 100 % contre les TSAF.**

Les signes et symptômes du TSAF sont multiples et varient d'une personne à l'autre. Chaque enfant vivant avec un TSAF exprime ses difficultés de manière unique.

Souvent mal compris, ces enfants peuvent adopter des comportements jugés inadaptés : agitation, impulsivité, difficultés à suivre les consignes, troubles scolaires et émotionnels...

Ces comportements ne sont ni volontaires, ni réactionnels. Ils sont directement liés aux atteintes cérébrales causées par l'exposition prénatale à l'alcool. Ce n'est pas un manque de volonté, mais l'expression des profondes difficultés à répondre aux exigences de leur environnement.

Une prise en charge adaptée est nécessaire pour favoriser son développement, son épanouissement et son intégration sociale.

Des actions fortes pour sensibiliser

1. Une campagne grand public

Cette campagne de prévention grand public permet de poursuivre la sensibilisation de la population, des futures mères et futurs pères ainsi que de l'entourage car nous avons tous un rôle à jouer dans la prévention de ces handicaps évitables.

- **Affichage urbain** près des lycées et sur les arrières de bus et cars.
- **Spot radio** diffusé toute la semaine sur EXO FM et NRJ.
- **Stand du Centre de ressources TSAF pour passer les messages de prévention lors des événements de proximité suivants :**
 - *Journée de la parentalité* – 30 août, front de mer de Saint-Pierre.
 - *Marmailles RUN* – 14 novembre, Saint-Denis.

2. Conférence inter-régionale pour les professionnels

Le **vendredi 5 septembre** au **Centre de Ressources de l'EPMSR à Saint-Paul** à partir de 9h00, la conférence « **TSAF : du projet de bébé à l'âge adulte** » réunira professionnels de santé, de l'éducation, du médico-social, du social, de l'addiction et de la justice, du secteur associatif...

Cette conférence se déroulera en présence :

- **M. Gérard COTELLON**, Directeur général de l'ARS,
- **M. Brian TOURRÉ**, Adjoint au Préfet,
- **Mme Laetitia LEBRETON**, Conseillère régionale.

Objectif : **mieux comprendre, mieux repérer et mieux accompagner** les familles et les enfants concernés.

3. Sensibiliser les jeunes

A travers un partenariat avec le Rectorat, un projet intitulé « **Un cerveau, ça se construit sans alcool** » est mené dans plusieurs collèges de l'île pour sensibiliser les adolescents sur les risques liés à la consommation d'alcool **avant 25 ans**, période clé pour le développement du cerveau. Des actions de prévention ciblées ont été réalisées et des outils pédagogiques ont été créés.

Les messages clés de prévention

- **Avant la grossesse : zéro alcool pour les deux parents** – l'alcool abîme les spermatozoïdes et peut impacter la santé du futur bébé.
- **Pendant la grossesse : zéro alcool pour la future maman** – seule l'abstinence protège le bébé.
- **Tous les alcools sont dangereux** – un verre standard de vin, de bière ou de champagne contient autant d'alcool qu'un verre de rhum.

- Pendant l'allaitement : zéro alcool – l'alcool passe dans le lait et abîme le cerveau du bébé.
- Jusqu'à 25 ans : vigilance – l'alcool peut perturber la construction du cerveau.

Le Centre de Ressources TSAF et son équipe sont disponibles pour accompagner les parents et les enfants concernés partout sur l'île.

Pour en savoir plus

Retrouvez le programme complet de la conférence régionale en annexe et les supports de communication sur le [site internet du CRTSAF](#).

Contacts presse :

La Fondation Père Favron :

Christelle COMÈS,
Attachée de Direction

✉ c.comes@favron.org

☎ 06.92.15.74.57

Maïté BAGARD, Directrice par intérim du
Pôle Séquentiel et Ambulatoire

✉ m.bagard@favron.org

☎ 06.92.70.73.05

La Fondation Père Favron, reconnue d'intérêt public depuis 1997, gère 50 établissements et services médico-sociaux et sociaux et plus de 2.500 places pour enfants et adultes handicapés, personnes âgées ou personnes en difficultés sociales. La Fondation Père Favron emploie plus de 2.000 salariés sur le territoire réunionnais.

Plus d'info : ☎ 0262 91 80 00 . dgl@favron.org

Site internet : 🌐 www.favron.org

Suivez-nous sur  

Le CHU Réunion

Frédérique BOYER,

Direction de la communication, de la culture et du mécénat

✉ frederique.boyer@chu-reunion.fr

☎ 06.92.67.65.44

Suivez-nous sur     
sur notre site : 🌐 www.chu-reunion.fr